



FONGICIDE systémique contre le mildiou de la vigne*

*Cf. tableau des usages.

Valiant® FLASH

Conditionnement(s)

Sac 6 kg

Fiche d'identité

Composition :

Classification RAC : 27-M 04-P 07

Formulation : granulés dispersibles dans l'eau

Numéro AMM : 9600001

Détenteur d'homologation : Bayer SAS 74 rue Gorge de Loup 69009 LYON

Substance active : cymoxanil
Teneur : 40g/kg, soit 4% (m/m)
Famille chimique : acétamides
Mode d'action : Substance active préventive et curative. Pénétration rapide dans la plante avec diffusion locale qui lui confère une bonne action curative sur le mycélium. Effet de synergie avec les produits de contact associés (folpel, cuivre).

Substance active : folpel
Teneur : 250g/kg, soit 25% (m/m)
Famille chimique : phtalimides
Mode d'action : Fongicide de contact inhibant la germination des spores.

Substance active : fosétyl-Al
Teneur : 500g/kg, soit 50% (m/m)
Famille chimique : monoéthyl phosphites métalliques
Mode d'action : Systémie ascendante et descendante ; activité directe sur la maladie et indirecte en Stimulant les Défenses Naturelles de la plante.

Description

VALIANT Flash est une association originale de fosétyl®-Al, de folpel et de cymoxanil :
- le fosétyl®-Al, très rapidement à l'abri du lessivage, protège l'ensemble de la végétation y compris les nouvelles pousses formées après le traitement,
- l'action pénétrante du cymoxanil permet de stopper le champignon préventivement et dans les 2 jours qui suivent le début de son incubation,
- Le folpel est un fongicide multisite de contact, agissant sur la germination des spores.
Durant toute la période de végétation, ces 3 matières actives confèrent à VALIANT Flash une efficacité régulière et de haut niveau contre toutes les formes et les souches de mildiou.

Préparation

Préparation de la bouillie

- remplir à moitié d'eau la cuve du pulvérisateur.
- mettre en fonctionnement l'agitation, introduire un anti-mousse si nécessaire et verser lentement dans la cuve la dose nécessaire.
- terminer le remplissage de la cuve et maintenir l'agitation jusqu'à la fin de l'application. La bouillie doit être utilisée dans les 48 heures qui suivent sa préparation.

Mélanges et compatibilité

Nous recommandons l'utilisation préalable d'un anti-mousse.
Ne pas mélanger ce produit avec les produits à base de cuivre et les engrais foliaires azotés.

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur. Pour connaître le détail pratique de cette mise en oeuvre, il est nécessaire de contacter au préalable le 0 800 25 35 45

Traitement

Voir en fin de fiche, après le Tableau des usages

Précautions à prendre

Pour le stockage

- Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

Mesures de protections des individus

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.
Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

DANGER (P001) - Attention (P011, P012, P013, P021, P022, P023, P024, P027, P031, P032, P033, P034, P035, P037, P038, P040, P041, P042, P043, P044, P045, P046, P047, P048, P049, P050, P051, P052, P053, P054, P055, P056, P057, P058, P059, P060, P061, P062, P063, P064, P065, P066, P067, P068, P069, P070, P071, P072, P073, P074, P075, P076, P077, P078, P079, P080, P081, P082, P083, P084, P085, P086, P087, P088, P089, P090, P091, P092, P093, P094, P095, P096, P097, P098, P099)	Symbole	Précautions de base		Précautions de protection	Précautions de nettoyage
		Précautions de base	Précautions de protection		
001 - DANGER	P001	001	001	001	001
002 - DANGER	P002	002	002	002	002
003 - DANGER	P003	003	003	003	003
004 - DANGER	P004	004	004	004	004
005 - DANGER	P005	005	005	005	005
006 - DANGER	P006	006	006	006	006
007 - DANGER	P007	007	007	007	007
008 - DANGER	P008	008	008	008	008
009 - DANGER	P009	009	009	009	009
010 - DANGER	P010	010	010	010	010
011 - DANGER	P011	011	011	011	011
012 - DANGER	P012	012	012	012	012
013 - DANGER	P013	013	013	013	013
014 - DANGER	P014	014	014	014	014
015 - DANGER	P015	015	015	015	015
016 - DANGER	P016	016	016	016	016
017 - DANGER	P017	017	017	017	017
018 - DANGER	P018	018	018	018	018
019 - DANGER	P019	019	019	019	019
020 - DANGER	P020	020	020	020	020
021 - DANGER	P021	021	021	021	021
022 - DANGER	P022	022	022	022	022
023 - DANGER	P023	023	023	023	023
024 - DANGER	P024	024	024	024	024
025 - DANGER	P025	025	025	025	025
026 - DANGER	P026	026	026	026	026
027 - DANGER	P027	027	027	027	027
028 - DANGER	P028	028	028	028	028
029 - DANGER	P029	029	029	029	029
030 - DANGER	P030	030	030	030	030
031 - DANGER	P031	031	031	031	031
032 - DANGER	P032	032	032	032	032
033 - DANGER	P033	033	033	033	033
034 - DANGER	P034	034	034	034	034
035 - DANGER	P035	035	035	035	035
036 - DANGER	P036	036	036	036	036
037 - DANGER	P037	037	037	037	037
038 - DANGER	P038	038	038	038	038
039 - DANGER	P039	039	039	039	039
040 - DANGER	P040	040	040	040	040
041 - DANGER	P041	041	041	041	041
042 - DANGER	P042	042	042	042	042
043 - DANGER	P043	043	043	043	043
044 - DANGER	P044	044	044	044	044
045 - DANGER	P045	045	045	045	045
046 - DANGER	P046	046	046	046	046
047 - DANGER	P047	047	047	047	047
048 - DANGER	P048	048	048	048	048
049 - DANGER	P049	049	049	049	049
050 - DANGER	P050	050	050	050	050
051 - DANGER	P051	051	051	051	051
052 - DANGER	P052	052	052	052	052
053 - DANGER	P053	053	053	053	053
054 - DANGER	P054	054	054	054	054
055 - DANGER	P055	055	055	055	055
056 - DANGER	P056	056	056	056	056
057 - DANGER	P057	057	057	057	057
058 - DANGER	P058	058	058	058	058
059 - DANGER	P059	059	059	059	059
060 - DANGER	P060	060	060	060	060
061 - DANGER	P061	061	061	061	061
062 - DANGER	P062	062	062	062	062
063 - DANGER	P063	063	063	063	063
064 - DANGER	P064	064	064	064	064
065 - DANGER	P065	065	065	065	065
066 - DANGER	P066	066	066	066	066
067 - DANGER	P067	067	067	067	067
068 - DANGER	P068	068	068	068	068
069 - DANGER	P069	069	069	069	069
070 - DANGER	P070	070	070	070	070
071 - DANGER	P071	071	071	071	071
072 - DANGER	P072	072	072	072	072
073 - DANGER	P073	073	073	073	073
074 - DANGER	P074	074	074	074	074
075 - DANGER	P075	075	075	075	075
076 - DANGER	P076	076	076	076	076
077 - DANGER	P077	077	077	077	077
078 - DANGER	P078	078	078	078	078
079 - DANGER	P079	079	079	079	079
080 - DANGER	P080	080	080	080	080
081 - DANGER	P081	081	081	081	081
082 - DANGER	P082	082	082	082	082
083 - DANGER	P083	083	083	083	083
084 - DANGER	P084	084	084	084	084
085 - DANGER	P085	085	085	085	085
086 - DANGER	P086	086	086	086	086
087 - DANGER	P087	087	087	087	087
088 - DANGER	P088	088	088	088	088
089 - DANGER	P089	089	089	089	089
090 - DANGER	P090	090	090	090	090
091 - DANGER	P091	091	091	091	091
092 - DANGER	P092	092	092	092	092
093 - DANGER	P093	093	093	093	093
094 - DANGER	P094	094	094	094	094
095 - DANGER	P095	095	095	095	095
096 - DANGER	P096	096	096	096	096
097 - DANGER	P097	097	097	097	097
098 - DANGER	P098	098	098	098	098
099 - DANGER	P099	099	099	099	099

Pour une meilleure visualisation du tableau, veuillez consulter la dernière page.
Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac transluide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

En cas de déversement accidentel

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone. Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens. Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse. Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

Pour l'emploi

- Eliminer les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

Pour l'élimination du produit et de l'emballage

- Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.
- Ne pas réutiliser les emballages vides et les éliminer via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor ou un autre service de collecte spécifique.



Valiant
FLASH

Prévention et gestion de la résistance :

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille Chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, Bayer SAS décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

A la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

LES BONS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ

- N'utilisez les produits phytothérapeutiques que si nécessaire.
- Protégez votre santé et celle de votre entourage.
- Surveillez les conditions météorologiques.
- Protégez les points d'eau.
- Protégez les pollinisateurs.
- Préservez la faune sauvage.

+ D'INFOS SUR WWW.MON-PHYTO-PRACTIQUE.FR - FLASHEZ-MOI

AVERTISSEMENT

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite. Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité du produit

Classes de danger

Danger principal	Danger secondaire	Danger tertiaire
9 - Matières et objets dangereux divers Dangereux pour l'environnement	- - non concerné par un classement	- - non concerné par un classement

Tableau des usages et doses autorisées

vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur

Toxicologie

Classement du mélange CLP

- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
 - H351 - Susceptible de provoquer le cancer.
 - H361fd - Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus.
 - H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Attention



- P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
- P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P308+P311 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P391 - Recueillir le produit répandu.
- P501 - Eliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale. Limiter les applications de préparations contenant des substances actives pouvant engendrer la présence d'acide phosphonique à un total de 10 kg d'équivalent d'acide phosphonique par hectare et par an sur vigne.
- SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau
- Délai de rentrée**
48 heures après traitement.
- Substance classée sensibilisante**
EUH 208 - Contient du folpel et du cymoxanil. Peut produire une réaction allergique.
- Mesures de protection des individus : se reporter impérativement au paragraphe de l'étiquette intitulé Précautions à prendre.**
- Mentions obligatoires**
SP1 - Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface.
SP1 - Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Information santé

Premiers soins

Conseils généraux
Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. Si des symptômes apparaissent et persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau
Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau.
Contact avec les yeux
Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil.
Ingestion
Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 25 35 45 ou être consultée sur les sites internet : www.bayer-agri.fr et www.quickfds.com .
En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison le plus proche puis signalez vos symptômes au réseau "Phyt'attitude" n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Transport et Stockage

Point gélif : -20°C
Température maximum : 35°C
N°ONU : 3077



Culture	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR (en jours) ou ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions* Réglementaires (voir légendes)
Vigne - raisin de table	Mildiou	3.0kg/ha	6 trait./campagne stade BBCH 13 à BBCH 69	BBCH 69	1a
Vigne - raisin de cuve	Mildiou	3.0kg/ha	6 trait./campagne stade BBCH 13 à BBCH 79	28	1a

Limiter les applications de préparations contenant des substances actives pouvant engendrer la présence d'acide phosphonique à un total de 10 kg d'équivalent d'acide phosphonique par hectare et par an sur vigne. Utilisé suivant les Bonnes Pratiques Agricoles et dans le respect du Délai Avant Récolte, VALIANT Flash n'a aucune incidence néfaste sur les fermentations, et ne modifie pas les qualités organoleptiques des vins. VALIANT Flash peut s'utiliser jusqu'à début véraison sur les vignes destinées à la production d'alcool.

***En l'absence de mention spécifique dans la colonne « Précautions réglementaires » concernant les abeilles et autres pollinisateurs ou la distance de sécurité pour la protection des personnes présentes et des résidents, respecter la réglementation en vigueur.**

Limites maximales en résidus de substances actives : se reporter aux LMR en vigueur au niveau de l'Union Européenne et consultables à l'adresse : <https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/start/screen/mrls>

Bayer SAS décline toute responsabilité concernant l'utilisation de ce produit sur des cultures et cibles permises par extrapolation telle que prévue par l'arrêté du 26 mars 2014 et ses arrêtés modificatifs. Pour toute utilisation liée à ces arrêtés, veuillez contacter Bayer Service Infos au préalable au 0 800 25 35 45

Le respect des usages préconisés pour le fosétyl-AI, le cymoxanil et le folpel en France permet de garantir une exportation sans contraintes vers les Etats-Unis et le Japon, pour les vins issus de vignes traitées avec VALIANT Flash

1. Organismes aquatiques

1a. Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau

Traitement

Dose(s) préconisée(s)

La dose recommandée est celle homologuée : 3 kg/ha dès le premier traitement quel que soit le volume de bouillie par hectare.

Conditions de traitement (époque, stade, seuil d'intervention)

Le produit s'utilise préférentiellement en préventif, avant les contaminations de mildiou. Se conformer aux Avertissements Agricoles ou aux Bulletins des services officiels.

Le produit est toléré par la plupart des variétés, en cas de doute faire un essai préalable.

Ne pas utiliser le produit en culture de vigne sous serre.

Sur raisin de table, il est obligatoire de ne pas traiter avec ce produit après le stade BBCH 69.

Ce produit est classé Neutre à Faiblement Toxique sur typhlodromes *T. pyri* et *K. aberrans*.

Les applications par voie aérienne pour le traitement de la vigne sont autorisées dans les conditions de dérogations fixées par le code rural.

Attention : en cas de recours à des techniques culturales nouvellement mises en oeuvre par l'utilisateur ou présentant une quelconque spécificité, l'utilisateur doit en informer son fournisseur avant toute utilisation du produit, afin que ce dernier puisse en vérifier la faisabilité avec le fabricant du produit.

Programme de traitement

- Utilisation préventive contre le mildiou:

Le produit peut être utilisé à la cadence de 12-14 jours.

En cas de forte pression du mildiou, l'intervalle entre 2 traitements peut être ramené à 10 jours.

Si un traitement de contact succède à un traitement avec ce produit, l'application de ce fongicide doit intervenir au plus tard après 12 jours (10 jours en cas de forte pression).

En pépinière viticole, utiliser le produit à la dose recommandée tous les 8 jours.

Si un rognage est envisagé, il est conseillé de le réaliser avant le traitement.

- Utilisation sur attaque déclarée (taches de mildiou visibles):

La curativité du cymoxanil permet également de traiter la vigne avec le produit dans les 1 à 2 jours après une contamination par le mildiou, dans la limite de 25 % de la période d'incubation du pathogène.

Sur attaque déclarée (taches de mildiou visibles), la limitation des dégâts peut être obtenue en appliquant le produit dès que possible, puis en renouvelant l'opération 5 à 6 jours après, avec un fongicide curatif d'un autre mode d'action (voir les recommandations d'emploi sur l'étiquette de ces produits).

Tant que les conditions restent favorables au champignon, la couverture anti-mildiou doit être maintenue strictement, en resserrant les intervalles entre les traitements.

Par précaution, veiller à ne pas construire un programme anti-mildiou s'appuyant uniquement sur des produits à base de cymoxanil. Alternier des produits à base de substances actives de familles chimiques différentes et à modes d'action différents lors de la mise en oeuvre des programmes de protection de la vigne contre le mildiou.



Classification FRAC

27 - Substance active préventive et curative. Pénétration rapide dans la plante avec diffusion locale qui lui confère une bonne action curative sur le mycélium. Effet de synergie avec les produits de contact associés (folpel, cuivre).

M 04 - Fongicide de contact inhibant la germination des spores.

P 07 - Systémie ascendante et descendante ; activité directe sur la maladie et indirecte en Stimulant les Défenses Naturelles de la plante.

Application (matériel, pression)

Compte-tenu du mode de distribution des substances actives du produit :

- systémie ascendante et descendante du fosétyl®< -AI,

- action pénétrante du cymoxanil,

- action de contact du folpel,

une pulvérisation face par face sur chaque rang est fortement conseillée.

Conditions du milieu

Il est recommandé d'appliquer le produit sur une végétation déjà développée. Eviter de traiter aux heures chaudes de la journée.

Mesures de protections des individus



Valiant® FLASH

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :					
	PRÉPARATION/ MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :		NETTOYAGE	PROTECTION DU TRAVAILLEUR	
		TRACTEUR AVEC CABINE FERMÉE	TRACTEUR SANS CABINE			
GANTS en NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C)		Réutilisables	À usage unique*	À usage unique	Réutilisables	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1		EPI vestimentaire ET EPI partiel			EPI vestimentaire ET EPI partiel	
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3)		OU			OU	
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4		Type 3 ou 4		Type 4 avec capuche	Type 3 ou 4 avec capuche	
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166 (CE, sigle 3)						
PROTECTION RESPIRATOIRE Demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre A2P3 (EN 14387) ⁽¹⁾						
BOTTES certifiées EN 13 832-3						
	PRÉPARATION/ MÉLANGE/ CHARGEMENT	PULVÉRISATEUR À DOS		NETTOYAGE	PROTECTION DU TRAVAILLEUR	
GANTS en NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C)		Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1						
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 et 4		Type 3 et 4	Type 3 et 4	Type 3 et 4 avec capuche		
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166 (CE, sigle 3)						
PROTECTION RESPIRATOIRE Demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre A2P3 (EN 14387) ⁽¹⁾						
BOTTES certifiées EN 13 832-3						

*En cas d'intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

(1) Association d'un filtre contre les gaz et vapeurs organiques (A2, de couleur marron) et d'un filtre anti-poussière (P3). Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.



Mentions légales

Valiant® Flash ▣ 40 g/kg cymoxanil 250 g/kg folpel 500 g/kg fosétyl-AI ▣ AMM n°9600001 ▣ Détenteur d'homologation : Bayer SAS ▣ ® Marque déposée Bayer

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 ▣ Cancérogénicité, catégorie 2 ▣ Toxicité pour la reproduction, catégorie 2 ▣ Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, catégorie 1 ▣ Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 2



▣ ▣ ▣ Attention ▣ ▣ ▣ H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. ▣ H351 - Susceptible de provoquer le cancer. ▣ H361fd - Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus. ▣ H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou à la fiche produit sur www.bayer-agri.fr - Bayer Service infos au N° Vert 0 800 25 35 45.

Septembre 2025 - annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application auprès de Bayer Service Infos au N° Vert 0 800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Version actualisée des fiches produits toujours disponible également sur : www.bayer-agri.fr

N° agrément Bayer SAS : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels)